

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 DU 98 Dénomination promenade Florence Arthaud (19e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 mars 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination "promenade Florence Arthaud" à une partie de la promenade Signoret-Montand située en face de la promenade Eric Tabarly, à Paris 19e ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 15 mars 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " promenade Florence Arthaud " est attribuée au tronçon de la promenade Signoret-Montand, propriété communale, commençant quai de la Seine à hauteur du passage de Flandre et finissant à hauteur du numéro 77 quai de la Seine (19e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO

